

Étude biblique

Épître aux Galates

Ch.1 v.8-31

Paul se soucie de ses frères

• Au chevet des Galates (8-20)

Après son exposé théologique sur le rapport entre la loi et la foi, voilà un passage qui pourra nous paraître plus accessible. Paul s'adresse désormais de cœur à cœur au Galates. Ces versets recentre son discours sur les liens qui les unit aux Galates et la raison plus personnelle qui motive sa lettre.

Paul marque une distinction claire entre les Galates pour lesquels il a de l'affection et ces prophètes de mensonge qui les égarent (17). Les Galates semblent s'associer aux discours de ces gens. Paul leur rappelle qu'il y a eu changement (attaque des versets 8&9), mais pas celui dans lequel ils glissent. Pour lui, ce rapprochement du légalisme correspond à un retour en arrière, même si c'est une nouveauté pour des païens: la distinction entre juif et païen s'amincit considérablement. D'ailleurs en tant que chrétien elle disparaît complètement (12).

Notez que, plus que de connaître Dieu, la véritable richesse pour l'homme est d'être connu de Dieu (9).

Paul ne s'en prend pas à eux, au contraire, la motivation de sa lettre est un véritable souci pour la marche spirituelle des Galates (12). Ce souci se traduit par une véritable inquiétude de la part de Paul (20).

Paul s'empresse de leur rappeler combien cette attachement est réciproque (14-15).

Il souligne que les liens qu'ils ont avec lui sont plus que ceux qu'ils ont avec ces derniers. Paul semble suspecter de ces intrus des intentions moins louables (créer leur propre mouvement selon leurs intentions?) que celles d'une réelle progression spirituelle des Galates que Paul recherche par dessus tout. Ces difficultés ont accompagné toute l'histoire de l'Église et ont été particulièrement menaçantes lors des premier pas du mouvement.

Paul vit leur progression, à laquelle il s'associe, comme une douleur, douleur d'accouchement (19) comme le signe de l'espérance qui suit cette douleur, une douleur qui en vaut la peine.

Quelles sont nos intentions lorsque nous adhérons au discours d'un prédicateur ou d'un théologien? Comment évaluons nous les discours que nous entendons? Sommes nous conscient de ce qui fait de nous des chrétiens (enfants de Dieu, connus de lui; héritier selon l'alliance faite avec Abraham, la foi)?

• Deux mères, deux alliances (21-31)

De ces liens affectifs qui l'unit aux Galates, Paul s'attarde sur le rôle « allégorique » (24) sur le rôle des deux femmes qui ont été mères par Abraham.

Quelle est cette différence que marque Paul? Selon la chaire/selon la promesse (23). Ne nous trompons pas Ismaël comme Isaac sont nés d'une femme avec le même père Abraham: L'un est né de la nécessité humaine d'avoir une descendance, l'autre est né du fruit de la promesse faite par Dieu à Abraham.

Il est intéressant de noter que Paul associe la lignée d'Abraham au mont Sinaï (24), lieu où fût donnée la Loi, qu'il associe ici à sa situation géographique, l'Arabie, lieu sous contrôle des descendants d'Ismaël.

Ce parallèle souligne surtout aux yeux de Paul une autre distinction celle entre l'état d'esclave et l'état d'homme libre: l'attachement au Sinaï, la Jérusalem de maintenant, est celui de l'esclave (25), l'attachement à la Jérusalem céleste (26) est celle de l'homme libre.

Paul commente ces affirmations par la citation d'Ésaïe 54.1. La Loi a été révélée avant le Christ, comme Ismaël est né avant Isaac. Les chrétiens sont bien les enfants de la promesse faite par la foi d'Abraham, cette descendance apparue après celle attachée à la Jérusalem présente. La distinction est claire: elle marque un antagonisme (légitimité d'Ismaël aux yeux des codes de l'époque, mais insistance de Sara v30) qui se reproduit dans les descendance (29, né de l'Esprit Jn3.6). Même en revenant à une réflexion plus théologique, Paul ici s'associe pleinement à la condition des Galates.

Quelles sont les caractéristiques de la Jérusalem céleste? De quelle Jérusalem sommes-nous citoyens? Quelles sont les marques de cette citoyenneté? À quoi correspond-elle? Qui sont les enfants de la servante aujourd'hui? Descendant de la femme libre, quelle sont mes prérogatives/devoirs sur les enfants de la servante?